

CONCOURS PROFESSEUR DES ÉCOLES

ADMISSIBILITÉ

CRPE
2024
2025

M1 • M2

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau
détachables et au format audio



Tous les savoirs
disciplinaires à maîtriser



670 QCM et exercices corrigés



Les conseils du formateur
pour faire la différence



L'audio pour réviser
en mobilité

M. Loison (dir.)
M. Verrier (coord.)
C. Coffin
C. Dolignier

N°1 Vuibert
DES CONCOURS



CONCOURS PROFESSEUR DES ÉCOLES

ADMISSIBILITÉ

**CRPE
2024
2025**

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau
détachables et au format audio

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Ouvrage coécrit par

Mathieu Verrier, coordinateur de l'ouvrage

Professeur agrégé de lettres modernes, formateur à l'INSPE de Paris

Clarisse Coffin

Professeure certifiée de lettres en INSPE, académie de Créteil

Catherine Dolignier

Professeure agrégée de lettres, maître de conférences en sciences du langage en INSPE, académie de Bordeaux

Ressources numériques pour réussir le CRPE



Téléchargez gratuitement les ressources numériques sur :

www.vuibert.fr/site/215229

- 30 QCM d'autoévaluation ;
- 30 QCM bilan ;
- vos fiches de révision au format audio ;
- une boîte à outils contenant 7 tableaux de révision (natures et fonctions, conjugaison, nouvelle orthographe, affixes et éléments de composition).

Le mot de l'équipe du Projet Voltaire

Présent dans 5 000 établissements d'enseignement, le Projet Voltaire est l'outil de référence pour s'entraîner en orthographe et en expression.

Ses modules numériques individualisés ont déjà été plébiscités par 7 millions d'utilisateurs, du CE1 à la formation professionnelle.

Le Projet Voltaire s'appuie sur l'expertise pédagogique d'un réseau de formateurs, de linguistes et d'auteurs parmi lesquels Bruno Dewaele, champion du monde d'orthographe, qui a assuré la lecture de cet ouvrage.

ISBN : 978-2-311-21522-9

Conception de la couverture et de l'intérieur : Séverine Tanguy, adaptation Caroline Joubert (Atelier du livre)

Composition : Émili Lorieil



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40),

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2023 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	6
Synthèse des rapports de jurys session 2022	11
Planning de remise à niveau	14
Points de vigilance	17
Nature et fonction	22
Partie 1 Les natures de mots	25
FICHE 1 Le nom	26
FICHE 2 Le verbe	30
FICHE 3 Les déterminants	34
FICHE 4 Les adjectifs	38
FICHE 5 Les conjonctions	42
FICHE 6 Les adverbes et les interjections	46
FICHE 7 Les pronoms personnels	51
FICHE 8 Les autres pronoms	55
FICHE 9 Les prépositions	60
BILAN Réviser en QCM	64
Partie 2 Les groupes de mots	67
FICHE 10 Le groupe nominal et ses expansions	68
FICHE 11 Les groupes verbal, infinitif et adverbial	72
FICHE 12 Le groupe adjectival et ses expansions	76
FICHE 13 Le groupe prépositionnel (nominal et infinitif)	80
BILAN Réviser en QCM	84
Partie 3 La phrase	89
FICHE 14 La phrase et ses caractéristiques	90
FICHE 15 Les types de phrase	95
FICHE 16 Les formes de phrase	100
FICHE 17 Phrase simple et phrase complexe	104
BILAN Réviser en QCM	108
Partie 4 Les grandes fonctions dans la phrase	113
FICHE 18 Le groupe sujet	114
FICHE 19 Le groupe verbal et les compléments du verbe (1)	119
FICHE 20 Le groupe verbal et les compléments du verbe (2)	123
FICHE 21 Le groupe circonstanciel	127
BILAN Réviser en QCM	

Partie 5 Les propositions subordonnées	135
FICHE 22 Les propositions subordonnées relatives	136
FICHE 23 Les propositions subordonnées conjonctives	140
FICHE 24 Les propositions subordonnées interrogatives indirectes	144
FICHE 25 Les propositions subordonnées infinitives et participiales	148
BILAN Réviser en QCM	152
Partie 6 Le verbe : conjugaison et emploi des temps	155
FICHE 26 Les modes et temps verbaux : conjugaison	156
FICHE 27 Les valeurs du présent de l'indicatif	161
FICHE 28 Les autres temps de l'indicatif	165
FICHE 29 Le subjonctif et l'impératif	170
FICHE 30 L'infinitif et le participe	174
FICHE 31 Le conditionnel : valeurs temporelles et modales	178
FICHE 32 Les verbes pronominaux (voix pronominale)	182
FICHE 33 Voix active, voix passive	186
BILAN Réviser en QCM	190
Partie 7 Grammaire de texte et de discours	193
FICHE 34 La situation d'énonciation : énoncés ancrés, énoncés coupés	194
FICHE 35 Système du présent, système du passé	198
FICHE 36 Les discours rapportés	202
FICHE 37 La ponctuation	207
FICHE 38 La chaîne anaphorique (anaphores nominales et pronominales)	211
FICHE 39 La progression thématique	215
FICHE 40 Les connecteurs	219
BILAN Réviser en QCM	223
Partie 8 Système phonologique et orthographe	227
FICHE 41 La transcription phonétique	228
FICHE 42 Le système orthographique	231
FICHE 43 Les chaînes d'accord	235
FICHE 44 L'accord du participe passé	239
FICHE 45 L'accord de l'adjectif	244
BILAN Réviser en QCM	249

Partie 9 Lexique	253
FICHE 46 Le sens des mots (1)	254
FICHE 47 Le sens des mots (2)	259
FICHE 48 La formation des mots (1)	265
FICHE 49 La formation des mots (2)	270
FICHE 50 L'origine des mots	275
BILAN Réviser en QCM	280
L'alphabet phonétique international (API)	284
Liste des abréviations	285

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique de **l'épreuve écrite de français** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances disciplinaires du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique de cette épreuve écrite, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés. Notons enfin qu'il est fortement conseillé dans la continuité de ce propos de lire la synthèse des rapports de jurys et de télécharger celui de votre académie sur le site correspondant.

1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves, constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission, sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

Enfin, sur le site du ministère de l'Éducation nationale, on veillera à consulter les sujets des différentes sessions et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application.

Trois épreuves écrites d'admissibilité	
<p>Cadre de référence : Programmes de l'école primaire</p> <p>Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques, ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.</p>	
Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures	
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :	
– une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
– une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;	
– une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.	
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures	
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures	
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.	

Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa (sic) dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	L'épreuve peut comporter 2 ou 3 composantes notées sur un total de 20 points.
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Deux épreuves orales d'admission

Épreuve de leçon

Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Durée de l'épreuve :
Français : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie (sic).
Mathématiques : idem

Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
Première partie : Éducation physique et sportive, connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
<p>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</p>	<p>Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie (sic).</p>
<p>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</p>	<p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes.	
<p>Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</p>	
<p>Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. 	<p>Premier temps de l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). - Échange avec le jury : 10 minutes. <p>Second temps de l'échange (mises en situation professionnelle) : 20 minutes.</p> <p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère
Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes). Puis le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

Exposé : 10 minutes.
Échange : 20 minutes.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Nous vous suggérons de lire les documents suivants disponibles sur Éduscol : *Grammaire du français : terminologie grammaticale* et *La grammaire du français du CP à la 6^e*. Lors de l'élaboration d'une progression des apprentissages, ces deux outils vous aideront à appréhender la terminologie officielle des programmes mais aussi les définitions synthétiques des notions. Ce manuel, ainsi complété par la lecture de ces deux documents, vous permettra de préparer efficacement les parties 1 et 2 de l'épreuve écrite de français.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Laure Moudio Priso, éditrice, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
 directeur de l'ouvrage

Synthèse des rapports de jurys

session 2022

La session 2022 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) a été marquée par un profond remaniement des épreuves, mais aussi des conditions d'accès. Ce concours étant revu, tant dans son organisation que dans ses modalités, la présente synthèse des rapports de jurys des quatre groupements académiques a pour objectif de donner aux futurs candidats des **éléments utiles à leur préparation**.

Cet ouvrage abordant les deux premières parties de l'épreuve écrite de français évaluant les **connaissances grammaticales et lexicales**, nous nous limiterons à ces deux points.

► Étude de la langue

- Cette partie de l'épreuve est discriminante. [...] Les connaissances attendues relèvent du **niveau de 3^e en français** : il est donc indispensable que les candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se différencier des autres candidats, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement la maîtrise de la langue dans les classes du primaire. Certains candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité (académie de Rennes).
- La maîtrise des **normes orthographiques** et la **mobilisation d'un bagage lexical varié** sont encore trop souvent inégalement maîtrisées (sic). Elles restent un attendu inconditionnel du CRPE. Le jury tient avant tout à rappeler que le texte de référence pour l'étude de la langue est *La grammaire du français*, publiée sur Éduscol en 2020 et toujours téléchargeable à cette adresse : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download> (académie de Toulouse).
- Cette partie a été traitée de façon approximative. [Le jury note] un manque de connaissances des notions grammaticales de base (ignorance des classes grammaticales du français, confusion nature/fonction, confusion futur/présent du conditionnel ou imparfait/présent du conditionnel). De nombreuses copies expriment un **registre de langue inadapté et de nombreuses erreurs orthographiques, syntaxiques et lexicales** (académie de Guyane).

- Le jury rappelle qu'une majeure partie des connaissances grammaticales enseignées à l'école est au service de l'orthographe grammaticale. Les candidats doivent en avoir conscience pour **prétendre pouvoir enseigner correctement la langue** (académie de Nancy-Metz).

► **Lexique et compréhension lexicale**

- Les jurys constatent que le point faible des candidats demeure **le lexique**. Cela avait déjà été observé l'année dernière mais le constat est à nouveau alarmant cette année, l'atteste la moyenne obtenue à cette partie (académie d'Aix-Marseille).
- La **fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires** variés permettra d'étendre le lexique des candidats. De même, l'usage récurrent voire systématique d'outils comme le **dictionnaire de langue ou étymologique** permettra la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots (académie de Rennes).
- Pour tous les candidats, les lacunes sont énormes et demanderont des **remédiations futures** afin de devenir un enseignant quelque peu averti sur l'étude du lexique tant dans sa réception que dans sa production (académie de Guyane).
- Être capable de lire correctement et de cerner les attendus est fondamental pour ensuite pouvoir **transmettre cette compétence à de jeunes élèves** (académie de Toulouse).

Au regard de ces quelques extraits significatifs des rapports de jurys nous pouvons livrer quelques recommandations majeures.

► **Recommandations majeures**

- Le jury rappelle l'importance d'une **bonne préparation aux épreuves du CRPE** et particulièrement à celle de français. C'est un concours exigeant qui impose un entraînement régulier et sérieux. Ce temps de préparation doit s'organiser sur un temps suffisamment long afin que l'on obtienne de la maîtrise quant à l'utilisation de la langue. Il est conseillé de travailler le domaine des connaissances académiques liées au domaine fondamental du français ; de ce fait, il est nécessaire de **maitriser les concepts** qui seront à présenter, à analyser : ne pas hésiter à suivre des remises à niveaux (sic), notamment sur l'étude de la langue (connaissances exigibles en fin de cycle 3). Il déplore la présence d'erreurs de langue innombrables dans beaucoup de copies. **Savoir orthographier et avoir une écriture lisible** sont indispensables pour être professeur des écoles ; c'est la crédibilité et l'exemplarité de celui-ci qui sont en jeu. L'on (sic) **évitera le registre familier** (académie de Guyane).

- La difficulté de l'épreuve requiert une **agilité intellectuelle** qu'on ne peut acquérir que par un **entraînement assidu** aux différents exercices et par la **fréquentation régulière de textes littéraires**. Par ailleurs une **expression correcte, claire et concise**, et la maîtrise de **la démarche argumentative** sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant(e). Enfin la maîtrise solide des fondamentaux de l'étude de la langue doit être régulièrement travaillée : les candidats se référeront à *La grammaire du français*, disponible sur le site Éduscol (académie de Nice).

Pour acquérir ou réactiver une maîtrise solide des fondamentaux de la langue française du niveau de 3^e notamment en grammaire, conjugaison, système phonologique, orthographe et lexique comme le recommandent la plupart des rapports de jurys, nous invitons les candidats à prendre en compte les **points de vigilance** déclinés dans les pages qui suivent. Ces points de vigilance identifient les **difficultés et pièges à éviter** qu'ils illustrent et éclairent de quelques **conseils**.

Planning de remise à niveau



PÉRIODES	SEM.	NOTIONS À ABORDER	NOS OUTILS
SEPTEMBRE	36	30 QCM pour commencer.	Ressources en ligne
		Les natures de mots : noms, verbes, déterminants, adjectifs.	L'essentiel du cours, p. 24, 28, 32, 36 Entraînement, p. 26, 30, 34, 37
	37	Les natures de mots : conjonctions, adverbes et interjections, pronoms personnels, autres pronoms, prépositions.	L'essentiel du cours, p. 40, 44, 49, 53, 58 Entraînement, p. 42, 46, 51, 55, 59
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 62
	38	Le groupe nominal et ses expansions.	L'essentiel du cours, p. 66 Entraînement, p. 68
	39	Les groupes verbal, infinitif et adverbial.	L'essentiel du cours, p. 70 Entraînement, p. 72
OCTOBRE	40	Le groupe adjectival et ses expansions. Le groupe prépositionnel.	L'essentiel du cours, p. 74, 78 Entraînement, p. 76, 79
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 82
	41	La phrase et ses caractéristiques.	L'essentiel du cours, p. 88 Entraînement, p. 90
	42	Les types de phrase. Les formes de phrase.	L'essentiel du cours, p. 93, 98 Entraînement, p. 95, 100
	43	Phrase simple et phrase complexe.	L'essentiel du cours, p. 102 Entraînement, p. 104
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 106

NOVEMBRE	44	Le groupe sujet.	L'essentiel du cours, p. 112 Entraînement, p. 114
	45	Le groupe verbal et les compléments du verbe (1 et 2).	L'essentiel du cours, p. 117, 121 Entraînement, p. 119, 123
	46	Le groupe circonstanciel.	L'essentiel du cours, p. 125 Entraînement, p. 127
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 129
	47	Les propositions subordonnées relatives.	L'essentiel du cours, p. 134 Entraînement, p. 136
DÉCEMBRE	48	Les propositions subordonnées conjonctives. Les propositions subordonnées interrogatives.	L'essentiel du cours, p. 138, 142 Entraînement, p. 139, 144
	49	Les propositions subordonnées infinitives et participiales.	L'essentiel du cours, p. 146 Entraînement, p. 147
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 150
	50	Les modes et temps verbaux : conjugaison. Les valeurs du présent de l'indicatif.	L'essentiel du cours, p. 154, 159 Entraînement, p. 156, 161
	51	Les autres temps de l'indicatif.	L'essentiel du cours, p. 163 Entraînement, p. 165
	52	Le subjonctif et l'impératif. L'infinitif et le participe.	L'essentiel du cours, p. 168, 172 Entraînement, p. 170, 174
JANVIER	1	Le conditionnel : valeurs temporelles et modales. Les verbes pronominaux (voix pronominale).	L'essentiel du cours, p. 176, 180 Entraînement, p. 177, 181
	2	Voix active, voix passive.	L'essentiel du cours, p. 184 Entraînement, p. 186
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 188
	3	La situation d'énonciation : énoncés ancrés, énoncés coupés.	L'essentiel du cours, p. 192 Entraînement, p. 194
4	Système du présent, système du passé. Les discours rapportés.	L'essentiel du cours, p. 196, 200 Entraînement, p. 198, 202	

FÉVRIER	5	La ponctuation. La chaîne anaphorique (anaphores nominales et pronominales).	L'essentiel du cours, p. 205, 209 Entraînement, p. 207, 211
	6	La progression thématique. Les connecteurs.	L'essentiel du cours, p. 213, 217 Entraînement, p. 215, 219
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 221
	7	La transcription phonétique. Le système orthographique.	L'essentiel du cours, p. 226, 229 Entraînement, p. 227, 231
	8	Les chaînes d'accord. L'accord du participe passé.	L'essentiel du cours, p. 233, 237 Entraînement, p. 234, 239
MARS	9	L'accord de l'adjectif.	L'essentiel du cours, p. 242 Entraînement, p. 244
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 247
	10	Le sens des mots (1 et 2).	L'essentiel du cours, p. 252, 257 Entraînement, p. 254, 260
	11	La formation des mots (1 et 2). L'origine des mots.	L'essentiel du cours, p. 263, 268, 272 Entraînement, p. 266, 270, 276
		Révisions. QCM bilan.	Entraînement, p. 278
	12	Révisions générales : natures, fonctions grammaticales, règles de la nouvelle orthographe, conjugaison, pronoms, phonèmes, formation des mots.	Ressources en ligne
		Révisions. QCM bilan.	Ressources en ligne
AVRIL	13	Révisions selon les besoins.	Relire les fiches selon les besoins.

Points de vigilance

Les points de vigilance illustrés de difficultés, pièges à éviter et de conseils figurent dans nombre de rapports de jurys de la session 2022 mais aussi de manière récurrente dans ceux des années précédentes. Aussi, méritent-ils d'être rappelés.

Partie 1 Les natures de mots

Difficultés et pièges à éviter :

- Identification de certaines natures (conjonctions de subordination, adverbess, pronoms relatifs, etc.).
- Identification de certaines formes à l'intérieur d'une classe ou nature (par exemple, la reconnaissance des pronoms personnels hors pronoms personnels sujets : *le, se, y, en*).
- Distinction de formes homographes : par exemple, entre les déterminants et les prépositions (par exemple *de* ou *des*), entre *que* pronom relatif ou conjonction de subordination, entre les pronoms personnels et les déterminants (par exemple *le, la*).
- Délimitation des groupes de mots par les opérations de substitution (notamment la pronominalisation pour les groupes nominaux), de déplacement et d'effacement.
- Discrimination entre des locutions (par exemple *afin que*) et des groupes de mots (par exemple *ce matin*).

Conseils :

- Faire appel à trois grandes opérations : identifier, classer, analyser.
- Ne pas oublier que la nature est un ensemble de mots ou de groupes de mots partageant les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques. Un mot peut aller à la place d'un autre mot de même nature dans la phrase.

Partie 2 Les groupes de mots

Difficultés et pièges à éviter :

- Discrimination des niveaux d'imbrication des groupes à l'intérieur d'autres groupes (par exemple, un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un groupe nominal).
- Discrimination des groupes de mots (par exemple, délimiter un groupe nominal et un groupe nominal prépositionnel).

Conseils :

- Passer au crible chaque nom et chaque adjectif pour déterminer leurs éventuelles expansions.
- Mémoriser les critères caractérisant chaque groupe (noyau spécifique, terme introducteur ou non, etc.).

Partie 3 La phrase

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification du cadre d'analyse donné par la consigne et induit par le *corpus* proposé à l'étude, afin de dégager les ressemblances et les oppositions, notamment notionnelles, pour opérer le classement attendu : par exemple phrase verbale/non verbale ; phrase déclarative/interrogative/injonctive ; phrase simple/complexe.
- Distinction entre les types et les formes de phrase.

Conseils :

- Dans le cas d'une seule phrase, repérer le trait saillant pour lui rapporter la notion ou les notions afférentes.
- Dans le cas d'une phrase complexe, procéder à une analyse logique (analyse des propositions).

Partie 4 Les grandes fonctions dans la phrase

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification de certaines fonctions.
- Identification de certaines formes complexes, comme l'attribut du COD.
- Discrimination de fonctions d'apparente proximité, par exemple les compléments essentiels à valeur circonstancielle, à classer dans les compléments d'objet, et les compléments circonstanciels.
- Reconnaissance des fonctions d'un verbe à l'infinitif.
- Identification des différentes natures pouvant exercer la même fonction, telle que celle d'attribut du sujet.

Conseils :

- En cherchant la fonction d'un mot ou groupe de mots, se demander systématiquement de quel élément (nom, verbe, adjectif, adverbe, phrase ?) ce mot ou groupe dépend.
- S'exercer à identifier les natures et les fonctions de tous les mots, groupes de mots et propositions dans une même phrase, par exemple en consultant le site CCDMD (ccdmd.qc.ca/fr/) qui propose de nombreux exercices autocorrectifs.

Partie 5 Les propositions subordonnées

Difficultés/pièges à éviter :

- Perception de la structure de la phrase complexe et de son découpage en propositions.
- Identification de certaines formes plus rares ou complexes, comme les propositions infinitives ou participiales.
- Confusion entre certains éléments, par exemple le pronom relatif *que* et la conjonction de subordination *que*.
- Identification des fonctions d'une proposition, comme celles de la proposition subordonnée conjonctive complétive ou des propositions subordonnées conjonctives circonstancielles.
- Distinction des propositions circonstancielles de cause, de conséquence ou de but.

Conseils :

- Comprendre ce que recouvre la phrase complexe. Pour ce faire, étudier l'intégralité de la partie 5. Le cas échéant, revoir le chapitre consacré à la phrase et ses constituants (partie 4).
- Là aussi, consulter le site CCDMD (ccdmd.qc.ca/fr/) qui propose de nombreux exercices autocorrectifs.

Partie 6 Le verbe : conjugaison et emploi des temps

Difficultés/pièges à éviter :

- Identification du mode et des temps des formes verbales, notamment celles qui peuvent être identiques à certains modes et temps (par exemple, le singulier des verbes du premier groupe à l'indicatif présent et au subjonctif présent), mais aussi les temps et modes moins employés (subjonctif plus-que-parfait, par exemple).
- Identification de leur emploi, en distinguant les emplois temporels et les emplois modaux.

Conseils :

- En complément de la mise à niveau opérée avec ce manuel, s'entraîner si nécessaire à l'aide d'un Bescherelle, d'une part en analysant des formes piochées au hasard, d'autre part en utilisant l'index pour conjuguer un verbe choisi aléatoirement à des modes, temps et formes variés.
- Analyser les valeurs des temps et des modes dans des textes littéraires.

Partie 7 Grammaire de texte et de discours

Difficultés/pièges à éviter :

- Absence de connaissances sur la situation d'énonciation.
- Confusion entre les pronoms anaphoriques et les déictiques.
- Difficulté à percevoir les changements impliqués par le passage d'un discours à un autre, en particulier du discours direct au discours indirect.
- Méconnaissance d'un discours plus difficile à déceler dans les textes, comme le discours narrativisé.
- Absence de connaissances sur la notion d'organiseurs textuels.
- Confusion entre les différentes progressions thématiques.
- Absence d'identification des connecteurs ou confusion entre les types de connecteurs.
- Mauvaise compréhension du rôle des signes de ponctuation dans un texte.

Conseils :

- Comprendre ce que recouvre la situation d'énonciation. Pour ce faire, étudier l'intégralité de la partie 7.
- Éviter de se cantonner à une simple analyse en natures et fonctions des pronoms.
- Pour identifier les éléments qui structurent un texte, étudier la totalité de la partie 7.
- Revoir le rôle des signes de ponctuation. Pour ce faire, consulter le site CCDMD (cccmd.qc.ca/fr/).

Partie 8 Système phonologique et orthographe

Difficultés/pièges à éviter :

- Maîtrise de la chaîne d'accords.
- Discrimination de l'homonymie (lexicale, de discours, grammaticale).
- Confusions dans l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* ou dans les verbes pronominaux.

Conseils :

- En s'aidant d'un classement de graphèmes et des différents chapitres de grammaire de cet ouvrage, analyser la récurrence des erreurs les plus fréquentes et leur raison.
- Pour suivre la chaîne d'accords, discriminer les mots requis par le contexte et distribuer les unités dans les classes correspondantes ; utiliser la substitution, opération linguistique fondamentale.
- Remplacer les participes passés aux terminaisons non audibles (verbes du premier groupe) par des formes moins sources d'erreurs et retenir les chaînes d'accord spécifiques à chaque situation (accord avec le sujet ou le COD, etc.).

Difficultés/pièges à éviter :

- Analyse de la formation des mots, notamment ceux formés par dérivation, ou par composition savante.
- Confusion entre étymologie et formation des mots.
- Confusion entre la polysémie, l'homonymie et la synonymie.

Conseils :

- Mémoriser les composantes d'origine grecque ou latine les plus courantes. Face à un mot aux composantes inconnues, chercher dans sa mémoire des mots connus ayant les mêmes composantes, pour en déduire le sens.
- Mémoriser les préfixes et suffixes les plus fréquents avec le(s) sens de chacun d'eux.
- Distinguer clairement les termes polysémiques des homonymes.

Nature et fonction

La grammaire scolaire demande de façon classique d'identifier la **classe grammaticale** ou **nature** et la **fonction** d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase.

1 Nature ou classe grammaticale

La classe grammaticale, ou nature, regroupe **des mots ou des groupes de mots qui partagent les mêmes propriétés liées à leur forme** : variables ou non en genre (masculin ou féminin), en nombre (singulier ou pluriel), en temps, mode ou personne, par exemple.

Deux mots ou groupes de mots de nature identique peuvent aller **l'un à la place de l'autre** dans la phrase.

Ex. : On peut remplacer *un* dans *Un chat miaule* par *ce, le, mon...* Ces termes appartiennent à la même nature ou classe grammaticale : les **déterminants**.

Il existe **neuf grandes natures** pour les mots, mais il en existe d'autres pour les groupes de mots (groupes ou propositions).

Ex. : Ainsi, dans *Un chat miaule, un chat* est un groupe nominal.

Toutes les natures seront étudiées dans l'ouvrage.

Les natures des mots

Mots variables	Mots invariables
nom déterminant pronom adjectif verbe	adverbe conjonction (de subordination, de coordination) préposition interjection et onomatopée

2 Fonction

La fonction d'un mot ou d'un groupe de mots désigne le **rôle grammatical** qu'il joue dans la phrase par rapport à d'autres mots.

À la différence des natures des mots figurant dans le dictionnaire, il faut, pour trouver les fonctions, que le mot soit employé en contexte : un même mot ou groupe de mots change de fonction selon la place qu'il occupe dans la phrase

et les relations qu'il entretient avec les autres mots, en particulier le verbe, mais aussi le nom et l'adjectif.

Ex. : **Martin** = nom (nature), fonctions variées :

- **Martin** court dans l'herbe haute : sujet du verbe *courir* ;
- Le dernier arrivé est **Martin** : attribut du sujet le dernier arrivé ;
- Regarde **Martin** : COD du verbe *regarder* ;
- Elle donne un gâteau à **Martin** : COI du verbe *donner*.

On peut souvent trouver plusieurs fonctions dans une même phrase :

Ex. : *La randonneuse insensible à la fatigue franchit le col à la tombée de la nuit.*

- les fonctions par rapport au verbe : *le col* = COD du verbe *franchir* ;
- les fonctions par rapport au nom : *insensible à la fatigue* = épithète du nom *randonneuse* ;
- les fonctions par rapport à l'adjectif : *à la fatigue* = complément de l'adjectif *insensible* ;
- les fonctions par rapport à la phrase : sujet = *la randonneuse insensible à la fatigue* ; groupe verbal = *franchit le col* ; complément circonstanciel = *à la tombée de la nuit*.



REMARQUE

Le dictionnaire indique la classe du mot, mais un même terme peut en avoir plusieurs. On les repère non seulement grâce à des caractéristiques formelles, mais aussi à la fonction qu'occupe le mot par rapport à d'autres mots dans la phrase.

Ex. : *Il est très fort / Il parle fort.*

→ Même mot mais classe différente : le premier *fort* peut être remplacé par *grand*, *petit...*, c'est un adjectif ; le second par *vite*, *lentement*, c'est un adverbe. Il faut toujours envisager un mot dans son contexte syntaxique, son fonctionnement.



Les natures de mots

FICHE 1	Le nom	26
FICHE 2	Le verbe	30
FICHE 3	Les déterminants	34
FICHE 4	Les adjectifs	38
FICHE 5	Les conjonctions	42
FICHE 6	Les adverbes et les interjections	46
FICHE 7	Les pronoms personnels	51
FICHE 8	Les autres pronoms	55
FICHE 9	Les prépositions	60
BILAN	Réviser en QCM	64

PLAN DE LA FICHE

Retenir l'essentiel	24
Valider ses connaissances	26
S'entraîner	26
Se corriger	27

Retenir l'essentiel

1 Le nom (ou substantif)

C'est la classe grammaticale regroupant les termes servant à désigner une entité, une personne, un objet, une notion, une qualité... Pour définir plus précisément un nom, **plusieurs critères morphosyntaxiques (liés à la forme et à son rôle dans la phrase) sont à retenir** :

- Il possède son propre genre : **masculin ou féminin**, généralement arbitraire. *Le Soleil* est masculin mais *la Lune* est féminin ! Certains noms varient en genre car ils sont liés à une différenciation sexuelle, comme les noms de métiers. Dans ce cas-là, la marque du féminin *-e* est fréquente, mais d'autres suffixes (éléments placés à la fin d'un mot) existent : *-er/ère, -eur/euse...*

Ex. : *Un boulanger, une boulangère. Un voleur, une voleuse.*

- Il possède son propre nombre : **singulier ou pluriel**. La marque *-s* est la plus fréquente ; *-x* ou l'alternance *-al/-aux, -ail/aux* sont des exceptions.

Ex. : Singulier : *roi* *pneu* *canal* *vitrail*
 Pluriel : *rois* *pneus* *canaux* *vitreaux*

- Il peut être le noyau d'un groupe nominal (→ **fiche 10**).

Ex. : *Le **chien** du voisin.*

- Il impose son genre et son nombre au déterminant qui le précède, à l'adjectif qui le qualifie, au participe passé selon certains accords (→ **fiches 4 et 30**).

Ex. : ***La petite fille** de Paul est bien arrivée.*

- Il peut être remplacé par un pronom.

Ex. : ***Pauline** est là. **Elle** est là.*

- Il a de nombreuses fonctions : sujet, complément d'un verbe.

Ex. : ***Tristan** aime **Iseult**.*

→ *Tristan* est sujet et *Iseult* COD d'*aimer*.

2 Les catégories du nom

► Noms propre/commun

Un nom propre, repérable par la majuscule, désigne des référents uniques (personnes, objets, lieux...) ou des habitants de lieux (un pays ou une ville précis...).

Ex. : *Marc, le Brésil.*

Un nom commun désigne une classe de référents, c'est-à-dire un ensemble de personnes, objets, notions... Il est précédé d'un déterminant (→ **fiche 3**) dans une phrase, pour savoir de quel référent issu de cette classe il est question.

Ex. : *Le chien aboie.*

► Noms comptable/non comptable (ou dénombrable/indénombrable)

Un **nom comptable** est un terme devant lequel on peut mettre un déterminant numéral, c'est-à-dire un nombre.

Ex. : *Un avion, dix avions...*

Un terme **non comptable** désigne un ensemble qu'on ne peut pas dénombrer mais dont on prend une partie : un type d'aliment (*du pain...*), un matériau (*du bois...*), une notion abstraite (*du courage...*). Un article partitif (→ **fiche 3**) est placé devant ces noms, invariables.

Ex. : *Je veux de l'eau.*



REMARQUE

Les termes non comptables sont parfois employés comme un nom comptable.

Ex. : *Je voudrais trois pains.*

► Noms concret/abstrait

Un nom **concret** désigne un référent qui est accessible par au moins l'un des cinq sens : on peut le voir, l'entendre, le toucher...

Les référents accessibles seulement par réflexion ou imagination sont **abstrait**.

Ex. : *Une maison ou une musique = concrets. La justice = abstrait.*

► Noms animé/non animé

Un nom **animé** désigne un référent humain ou animal.

Ex. : *Un lapin, un chasseur.*

Un nom **non animé** désigne tout autre référent, même une plante (la langue française ne suit pas les critères de la biologie sur les êtres vivants).

Ex. : *Un camion, une orchidée...*

Les parties du corps sont considérées comme des noms non animés.

Ex. : *Un bras, un œil...*

CRPE
2024
2025

M1 • M2

FRANÇAIS

50 fiches de remise à niveau *détachables*
et au *format audio*

- **Relu et approuvé** par les experts du projet Voltaire
- **Tous les savoirs disciplinaires** pour maîtriser le programme
- **670 QCM et exercices corrigés** dont 60 en ligne pour valider ses connaissances et s'entraîner
- **Les conseils du formateur** pour connaître les attentes du jury et déjouer les pièges
- **L'audio**, pour réviser en mobilité

Dans la même collection

ADMISSIBILITÉ

ADMISSION



N°1 Vuibert
DES CONCOURS

ISBN : 978-2-311-21522-9



9 782311 215229 13,50 €